

Date:...../...../.....

BORDEREAU DE SOUSCRIPTION*

VOS COORDONNEES

Nom(s) et Prénom(s) :

Profession :

Tel : Email :

Ville de résidence : Personne à contacter (si vous êtes indisponible) :

..... Tel :

Date de début:/...../..... et date de fin:/...../.....

DESCRIPTION DE VOTRE SOUSCRIPTION

1. Valeur nominale(VN) minimale : **500 000 FCFA** (Cinq cent mille franc CFA) Nombre de VN souscrite :

2. Pour un montant total de(Chiffre)

..... (En lettre)

3. Période de souscription: **52 semaines/12 mois** Coupon annuel: **300 000 F CFA**

4. Paiement du coupon: Annuel (300 000 F CFA) Trimestriel (75 000 F CFA) Mensuel (25 000 F CFA) Hebdo(5 770 F CFA)

5. Remboursement du capital : **in fine** En cash Sur compte bancaire(fournir domiciliation) autre:.....

Mise à disposition des fonds à Miam Miam

Cash

Versement en compte (caisse de l'UCAC)

Dépôt bancaire **NFC BANK** (10025-00024-17301082901-89)

Virement international (SWIFT)

*Voir conditions au verso

Le souscripteur

Administration miam miam /
Représentant

Date:...../...../.....

BORDEREAU DE SOUSCRIPTION*

VOS COORDONNEES

Nom(s) et Prénom(s) :

Profession :

Tel : Email :

Ville de résidence : Personne à contacter (si vous êtes indisponible) :

..... Tel :

Date de début:/...../..... et date de fin:/...../.....

DESCRIPTION DE VOTRE SOUSCRIPTION

1. Valeur nominale(VN) minimale : **500 000 FCFA** (Cinq cent mille franc CFA) Nombre de VN souscrite :

2. Pour un montant total de(Chiffre)

..... (En lettre)

3. Période de souscription: **52 semaines/12 mois** Coupon annuel: **300 000 F CFA**

4. Paiement du coupon: Annuel (300 000 F CFA) Trimestriel (75 000 F CFA) Mensuel (25 000 F CFA) Hebdo(5 770 F CFA)

5. Remboursement du capital : **in fine** En cash Sur compte bancaire(fournir domiciliation) autre:.....

Mise à disposition des fonds à Miam Miam

Cash

Versement en compte (caisse de l'UCAC)

Dépôt bancaire **NFC BANK** (10025-00024-17301082901-89)

Virement international (SWIFT)

*Voir conditions au verso

Le souscripteur

Administration miam miam /
Représentant

CONDITIONS GENERALES

Article 1 : Rupture du contrat

- a) Le prêteur/Souscripteur ne peut pas rompre le contrat avant la période de 12 mois.
- b) L'emprunteur peut anticiper la remise du capital et par conséquent versé le montant correspondant à la valeur du coupon couru

Article 2: Restitution des fonds/intérêts/dividendes

Le paiement des intérêts est effectué à terme échu et suivant la périodicité choisie par le souscripteur. Ce paiement peut être effectué dans un intervalle de 3 à 5 jours après l'échéance. Le capital est également restituer intégralement à terme échu et dans un délai maximum de 14 jours après l'échéance.

Article 3: Litiges

En cas de litige, le Rectorat de l'Université Catholique d'Afrique Centrale sera la principale institution de résolution du conflit.

CONDITIONS GENERALES

Article 1 : Rupture du contrat

- a) Le prêteur/Souscripteur ne peut pas rompre le contrat avant la période de 12 mois.
- b) L'emprunteur peut anticiper la remise du capital et par conséquent versé le montant correspondant à la valeur du coupon couru

Article 2: Restitution des fonds/intérêts/dividendes

Le paiement des intérêts est effectué à terme échu et suivant la périodicité choisie par le souscripteur. Ce paiement peut être effectué dans un intervalle de 3 à 5 jours après l'échéance. Le capital est également restituer intégralement à terme échu et dans un délai maximum de 14 jours après l'échéance.

Article 3: Litiges

En cas de litige, le Rectorat de l'Université Catholique d'Afrique Centrale sera la principale institution de résolution du conflit.